

L'ENTRETIEN SOPHIE CLUZEL

"Nous sommes en train de faire tomber les murs"

SOMME La secrétaire d'État chargée des personnes handicapées revient dans la Somme ce jeudi. Elle y signera un partenariat avec Stéphane Haussoulier pour faire de la Somme un département pilote en matière d'inclusion.

Propos recueillis par PHILIPPE FLUCKIGER

Mme Cluzel, vous êtes venue à plusieurs reprises dans la Somme ces derniers mois. Quel est l'objet de votre visite ?

La Somme est un département avec lequel je travaille beaucoup. Notamment avec le président Haussoulier qui est aussi en charge du handicap auprès de l'Association des départements de France. J'ai avec lui une feuille de route au niveau national et local très constructive, très transformatrice.

Vous venez donc signer un partenariat entre l'État et le Département pour une expérimentation en matière d'inclusion des personnes handicapées. Concrètement, de quoi s'agit-il ?

Le Département, les services de l'État avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le rectorat, s'engagent à travailler sur la fluidité des parcours des personnes handicapées ; de l'enfance jusqu'à l'âge adulte voire la vieillesse. Il y a quatre grands axes : l'école, l'habitat, l'emploi et bien sûr la continuité de l'accompagnement pour les familles avec l'offre de répit. L'idée c'est de voir comment nous pouvons, tous ensemble, améliorer l'accompagnement dans la durée et faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture dans le parcours des personnes handicapées.

Vous avez trouvé auprès du président Haussoulier une oreille très attentive à cette question du handicap. La Somme deviendra donc un département pilote ?

Stéphane Haussoulier est un homme très engagé sur la question de solidarité au sens large du terme. Et dès nos premiers contacts, nous nous sommes dit que la maille départementale était très intéressante parce que c'est celle de la proximité. C'est là que vivent les personnes, que se situent les bassins d'emploi... Le but c'est de travailler des solutions de proximité. Nous avons donc joint cette vision départementale et la vision nationale que le président porte aujourd'hui au sein de l'ADF (Association des départements de France).

Ce partenariat avec la Somme implique que l'État mette de l'argent ?

Il implique surtout davantage de souplesse sur les modes de financement. L'idée, c'est que nous sommes très enfermés dans ce que j'appelle des « silos de financement ». Or la crise sanitaire nous a permis de travailler différemment autour de cette notion de « responsabilité populationnelle » avec les acteurs du médico-social, du mi-

lieu hospitalier mais aussi les acteurs de droit commun. Je pense aux maires, aux chefs d'entreprise. Ce que nous sommes arrivés à faire pendant la crise, je l'ai fait porter dans la loi 3Ds qui a été votée. Il s'agit par exemple de simplifier les démarches lorsque nous donnons des agréments pour les établissements médico-sociaux.

« L'idée c'est de partir du terrain, de travailler avec les acteurs locaux pour ensuite faire essaimer ce qui fonctionne. »

Quels types de projets pourraient être concernés ?

Je prends l'exemple de l'habitat inclusif. Jusqu'ici, pour les adultes handicapés, il y avait un choix très binaire : soit la personne est seule chez elle, avec un isolement très important malgré les services d'accompagnement, soit elle réside en grand foyer collectif. Aujourd'hui, nous sommes en train d'inventer un choix de vie différent, un habitat inclusif. Avec un système de colocation à six ou sept personnes. Chacun chez soi mais avec un service d'accompagnement et des lieux de vie partagés ; parce qu'il y a ce besoin d'accompagnement et cette envie de ne pas être seul, mais pour autant dans une taille de foyer presque familiale. L'État assure le financement de ce service d'accompagnement à hauteur de 80 %, le Département

vient en complément à hauteur de 20 %. C'est une mesure boussole pour accélérer le déploiement de cette offre.

L'école demeure un enjeu important en matière d'inclusion. Quelle mesure peut-on envisager dans le cadre de ce partenariat ?

C'est un autre exemple très innovant dans la Somme où nous travaillons activement à changer l'école inclusive. Le président m'a fait part de fermetures de classes dans les collèges du fait de la baisse démographique. Nous allons donc travailler ensemble pour changer l'architecture de ces collèges, y créer des plateaux techniques et assurer l'accueil des collégiens en situation de handicap. Il s'agira de faire entrer les experts du secteur médico-social dans les murs pour qu'ils puissent travailler en appui des enseignants et faire en sorte

que ces parcours en milieu scolaire deviennent une réalité. Y compris pour les enfants et collégiens compliqués à scolariser parce qu'ils présentent des troubles psychiques tels que l'autisme ou des handicaps sensoriels ou moteurs.

Il s'agit donc de mettre de l'huile dans des rouages qui sont parfois grippés. L'ARS, semble-t-il, a souvent du mal à financer des expérimentations qui ne rentrent pas dans les cases prédéfinies...

Le but c'est d'être en mode expérimental. C'est ce qui nous permettra de faire beaucoup de choses, d'avoir une complémentarité des financements, chacun dans sa responsabilité. Il s'agit de développer des projets tels que la Maison de Vincent que je suis venue inaugurer à Mers-les Bains, l'extension des places de répit que nous sommes en train de mettre en œuvre avec l'association APAJH.

Voilà comment l'État, les Départements et les associations gestionnaires peuvent trouver des solutions innovantes pour accompagner les personnes en situation de handicap. Certaines ont besoin d'avoir un peu plus d'appui médical, d'autres d'un peu plus d'accompagnement dans la vie sociale, culturelle et sportive... Le but c'est de faire tomber les murs en mettant en place des solutions nouvelles.

Le handicap a été décrété grande cause départementale dans la Somme. C'est pareil ailleurs, le handicap est-il

vraiment en train de devenir une grande cause nationale ?

Plusieurs départements sont dans cette dynamique. La Haute-Savoie, le Finistère où je mène un travail à peu près équivalent, l'Aveyron... J'espère pouvoir modéliser ce que nous mettons en place en termes d'accord de méthode avec le président Haussoulier. En tant que responsable de la commission handicap au sein de l'association des Départements de France, il sera notre meilleur ambassadeur. L'idée c'est de partir du terrain, de travailler avec les acteurs locaux pour ensuite faire essaimer ce qui fonctionne.

« La façon dont la personne handicapée, enfant ou adulte, est prise en compte dans les politiques publiques, a été profondément transformée durant le quinquennat »

L'argent reste le nerf de la guerre. La grande cause dispose-t-elle des moyens nécessaires ? Le handicap est une priorité du quinquennat. Le secrétariat d'État a été rattaché auprès du Premier ministre, nous avons tenu six comités interministériels parce que chaque ministre a dans sa feuille de route la place spécifique des personnes handicapées à l'école, dans l'emploi ou la culture. Le budget du handicap a augmenté de 17 % sur cinq ans, nous sommes passés de 44,6 milliards d'euros à près de 52 milliards tout confondu. L'allocation adulte handicapé est passée de 800 à 910 euros par mois, une augmentation inédite. C'est également le financement des établissements spécialisés avec la création de 1 800 places au cours des trois dernières années, l'augmentation du budget consacré au handicap dans le budget de l'Éducation nationale, soit 3,4 milliards d'euros, qui s'est traduite par la création de postes d'enseignants spécialisés dans les classes dites « autistes ». Il y en a près de 350 classes en maternelle. On compte aussi 125 000 ASH accompagnant les enfants en situation de handicap... J'arrête là l'énumération qui démontre que le handicap aura vraiment été une des priorités du quinquennat. La façon dont la personne handicapée, enfant ou adulte, est prise en compte dans les politiques publiques, a été profondément transformée. ■

Sophie Cluzel : « Le handicap est une priorité du quinquennat. » (Photo AFP)

